



Le CIPECMA, révélateur de plan de carrière

vendredi 3 novembre 2017, par [lpe](#)

Le Cipecma assure des formations pour tous types de public : salariés d'entreprise, jeunes/étudiants et adultes en reconversion. Un positionnement qui lui permet d'offrir aux personnes formées les clés vers l'employabilité.

Le centre a démontré son savoir-faire avec la création de formations sur-mesure pour les Entreprises en quête de compétitivité sur le territoire. Véritable révélateur de plan de carrière, le Cipecma connaît un taux de réussite aux examens de **85%** en formation initiale et un taux de retour à l'emploi de plus de **79%** en reconversion professionnelle.

Se former en alternance

Le Centre de Formation des Apprentis dispense aux Apprentis salariés une formation générale et technique qui complète la formation reçue dans les entreprises.

L'apprentissage au CIPECMA permet de préparer des diplômes professionnels, notamment **1 Bac pro, 10 BTS. 600** jeunes sont formés chaque année, avec un taux de réussite aux examens de **85%**. **80%** des Apprentis trouvent un emploi au bout de 3 à 6 mois après l'obtention de leur diplôme.

Apprendre tout au long de sa carrière...

La Formation Continue permet de se former tout au long de sa carrière, en fonction des besoins individuels ou de l'entreprise. Le CIPECMA propose une large gamme de plus de **120 formations**, et **6000 salariés** choisissent le Cipecma chaque année. Afin de répondre aux demandes les plus pointues, le Cipecma adapte les formations aux contraintes des entreprises, ou créé des formations sur demande express des Chefs d'Entreprises. Le Cipecma est reconnu sur le territoire dans le domaine technique, notamment en stratification et exporte désormais son savoir-faire en Gironde et au Pays Basque.



S'adapter au marché de l'emploi...

La Reconversion

Pour les personnes souhaitant se reconvertir, le **Cipecma** propose des formations certifiantes reconnues par l'Etat, et ciblées sur les compétences professionnelles.

Demandeurs d'emploi ou salariés d'entreprises, les Conseillers en formation accompagnent chaque postulant dans le financement de ces formations.

Le Cipecma a ainsi accueilli plus de **320** Apprenants en 2016, en proposant 32 groupes de formation en titres professionnels, et obtenant un taux de retour à l'emploi de plus de 70%.

La Validation des Acquis de l'Expérience - VAE.

Inscrite au code du travail depuis 2002, la VAE permet à toute personne justifiant de 3 ans d'expérience dans un domaine d'obtenir une certification. Employeur ou salarié, ce nouveau dispositif s'inscrit dans les démarches de progression, de professionnalisation, mais également pour le transfert des savoir-faire et mobilités internes. Eligible au CPF - Compte Personnel de Formation, le Cipecma accompagne les candidats à la VAE, dès le début du projet, jusqu'à la préparation des épreuves.

Toutes les informations : www.cipecma.com



Si comme le CIPECMA, vous souhaitez être "l'entreprise du mois" (emplacement exclusif sur la page d'accueil + article + présence dans chaque newsletter hebdomadaire...) réservez votre période de parution, [cliquez ici](#)